



Édito du Maire

Chères Cointarandes, chers Cointarands,

L'été s'est installé très tôt cette année, avec une canicule précoce et des températures rarement observées dans notre région. Même si notre commune reste relativement préservée grâce à son altitude, nous ne sommes pas à l'abri de ces épisodes de chaleur. Je vous invite à rester vigilants, à prendre soin de vous et à garder un œil attentif sur les personnes les plus fragiles. La sécheresse qui s'installe nous rappelle également que l'eau est une ressource précieuse : chacun peut, par des gestes simples, contribuer à sa préservation.

Parmi les projets importants de cette année figure l'amélioration de notre couverture de téléphonie mobile. Grâce au programme **New Deal Mobile**, financé par l'État, une nouvelle antenne sera implantée au niveau des Confins, à proximité du container de la Zone Nordique. Je sais que ce projet peut susciter des interrogations légitimes. Elles doivent être entendues. Mais cette installation constitue aussi une avancée essentielle pour notre commune : elle améliorera les communications, facilitera l'accès aux services numériques et renforcera la sécurité en permettant de joindre plus facilement les secours. Son implantation a été

étudiée afin de concilier au mieux ces besoins avec le respect de notre environnement.

Les marchés estivaux ont retrouvé leur place dans la vie du village avec l'arrivée de nombreux nouveaux commerçants et producteurs. C'est une belle réussite, mais aussi une initiative qui reste fragile. Pour qu'elle perdure, chacun peut y contribuer en venant faire quelques achats, partager un repas ou simplement passer un moment convivial. Faire vivre notre marché, c'est aussi faire vivre notre commune.

Les travaux de réaménagement du parking de la Tourbière se poursuivent jusqu'à la fin du mois de juillet. Ils permettront d'améliorer un espace devenu très dégradé tout en l'intégrant davantage à ce site naturel remarquable. Un parking provisoire a été aménagé afin de maintenir l'accès pendant toute la durée du chantier. Merci pour votre com-

préhension face aux quelques contraintes temporaires qu'ils peuvent occasionner.

Dans un souci d'amélioration de l'organisation de nos services, la période de facturation de l'eau et de l'assainissement évolue. Une relève des compteurs sera effectuée début septembre et, désormais, la facturation annuelle interviendra à l'automne, en remplacement de celle réalisée jusqu'à présent en début d'année. Ce changement est sans incidence sur votre consommation et permettra une meilleure répartition de l'activité du secrétariat tout au long de l'année.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été !

Le Maire

Jeanine Frachon Kleij



Travaux parking de la tourbière de Gimel

État civil

Décès : François Morellon le 28 juin 2026.

Mariages : Anna Sollily et Florent Mounioloux le 27 juin 2026.
Louise Dalmon et Arthur Olla le 10 juillet 2026.
Céline Cortial et Stéphane Reboullet le 11 juillet 2026.



Suite aux élections municipales de mars, la gouvernance du Parc naturel régional du Pilat se renouvelle. De nouveaux délégués représentant les communes et les intercommunalités ont remplacé leurs prédécesseurs au Syndicat mixte du Parc. Avec les représentants des Départements et de la Région, ils composent le Comité Syndical du Parc du Pilat.

Après les élections municipales et intercommunales, c'est 61 % de nouveaux élus qui font leur entrée au Syndicat mixte du Parc.

Mercredi 24 juin, avait lieu le premier Comité syndical d'installation, avec l'élection de la présidence.

Deux candidats étaient en lice pour la présidence du Parc du Pilat Luc Thomas, maire et délégué de Saint-Romain-en-Gal dans le Rhône et Virginie Bonnet-Ferrand, Conseillère déléguée de la Région Auvergne Rhône-Alpes et par ailleurs maire de Vocance en Ardèche.

Les résultats du vote à bulletins secrets ont donné, dès le premier tour de scrutin, 51 voix, soit 45 % pour Luc Thomas et 58 voix, soit 51 % pour Virginie Bonnet-Ferrand qui devient donc officiellement la 6^e présidente du Parc naturel régional du Pilat.

Virginie Bonnet-Ferrand représente la Région Auvergne Rhône-Alpes au Syndicat mixte du Parc du Pilat depuis l'élection régionale de 2021. Elle y était vice-présidente en charge de l'économie de proximité jusqu'en novembre 2023.

Mercredi 24 juin 2026, ce fut aussi le dernier Comité syndical de Charles Zilliox, qui quitte la présidence du Parc du Pilat après 4 années à la tête de l'institution.

Son mandat au Parc du Pilat aura été marqué par la révision de la charte en vue du renouvellement du label « Parc naturel régional pour le Pilat ». Il a su fédérer toutes les forces locales pour doter le territoire d'un projet de développement ambitieux et innovant en phase avec les défis à venir.

La nouvelle charte du Parc du Pilat "Destination 2041" devrait aboutir d'ici la fin de l'année.

Charles Zilliox quitte ses fonctions avec la satisfaction d'une mission accomplie. Il adresse un encouragement sincère aux élus qui vont

lui succéder, notamment face aux contraintes climatiques qui chaque jour s'imposent davantage.

Les élus présents au Comité syndical ce mercredi l'ont d'ailleurs chaleureusement remercié pour sa détermination à faire avancer le Pilat.

Le Syndicat mixte du Parc du Pilat regroupe 88 élus représentant toutes les collectivités membres du Parc : 51 communes, 5 intercommunalités, 17 villes-portes, 2 départements et 1 région qui, en lien avec l'État, agissent de concert en faveur de ce territoire d'exception dans le cadre d'un projet politique ambitieux : la charte.

L'actuelle charte du Parc du Pilat sera remplacée par la charte "Destination 2041" dès la parution du décret de renouvellement du Parc par l'État (attendu d'ici la fin d'année 2026). A ce moment-là, la composition des élus siégeant au Syndicat mixte évoluera pour correspondre aux collectivités ayant approuvé la charte Destination 2041. Un nouveau Comité syndical d'installation se tiendra, avec de nouvelles élections pour la présidence du Parc et le Bureau.

Le samedi 4 juillet a eu lieu un "Samedi de mon parc" à Gimel et Panère sur le thème du pastoralisme. Au programme une balade dans l'univers des prairies fleuries avec un éleveur suivie d'un pique-nique champêtre animé par des jeux et des discussions. L'après-midi, après une sieste musicale avec le duo Mijana, la trentaine de participants a pu explorer les secrets de l'estive collective avec une démonstration de conduite de troupeau, et terminer en musique avec le Trio BLU. Une journée pour célébrer la version made in Pilat de l'année internationale du pastoralisme.



Compte administratif consolidé 2025

L'année 2025 a été marquée pour notre commune par l'investissement le plus important jamais réalisé (1 224 000 € HT), comme annoncé l'an dernier, destiné à la sécurisation et l'extension de notre réseau d'alimentation en eau potable.

Ce double objectif nous a permis de sécuriser l'ensemble du réseau par l'ajout d'une nouvelle ressource via le syndicat des eaux de la Semène (en collaboration avec Marlhes) et le raccordement de plus de 50 nouveaux foyers, dont certains étaient particulièrement demandeurs.

Tout ceci a eu un impact sur nos finances et nous y reviendrons.

Nos recettes de fonctionnement ont été quasiment stables et nos dépenses bien maîtrisées, mais elles ont été impactées par la pression des frais financiers liée aux premiers décaissements du prêt correspondant au projet "eau". Ceci était bien entendu anticipé.

Nous avons en effet pris la décision d'emprunter 100 % du HT et notre fonds de roulement largement positif nous a permis de préfinancer la TVA qui nous était remboursée trimestriellement.

Notre CAF brute s'est donc contractée de 15% par rapport à 2024 (en matière de finances communales, vous entendrez souvent parler d'épargne brute), mais encore une fois, cela est logique.

En projection sur l'année N+1, cela donnerait une CAF nette de remboursement de tout emprunt négative de 19 000 €.

Cela ne tient pas compte des rentrées supplémentaires liées aux nouveaux abonnés et surtout des frais financiers qui vont baisser régulièrement d'année en année, car nous avons opté pour le remboursement en capital constant. (Cela évite l'effet de ciseau des remboursements à échéances constantes)

Ce chantier a été subventionné à hauteur de 307 000 € (150 000€ du Département et 157 000€ de l'État) que nous devrions encaisser d'ici le 31/12/2027. Nous avons choisi de ne pas affecter cette somme au financement, mais de la garder en réserve pour de nouveaux investissements potentiels.

Ceci est un choix collectif qui trouve sa motivation sur trois axes :
-du fait de ce qui précède, notre

capacité d'emprunt pour les 4/5 années à venir va être réduite, mais nous allons avoir des emprunts qui vont arriver à échéance et qui vont libérer de la CAF.

-des investissements urgents peuvent naître à tout moment.

-nous tenons à préserver notre fonds de roulement qui nous assure une souplesse financière appréciable (nous aurions dû préfinancer ces subventions sans avoir de date précise de versement). Les seuls effets négatifs de ce choix sont qu'il est plus "gourmand" en frais financiers (quoi que... personne ne connaît aujourd'hui l'évolution des taux d'intérêts) et que nos ratios d'endettement explosent : Capacité de désendettement 12 ans 6 mois ; dette par habitant 3 900 €.

Les autres investissements marquants réalisés en 2025 sont la réfection du pont de BOURGAUD et le dépôt de pouzzolane à côté du bâtiment technique à FLEURY.

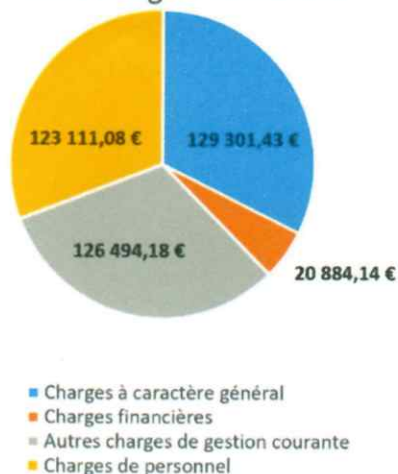
Nous restons à votre disposition.

FRANÇOIS SAUVIGNET

Recettes de fonctionnement 2025
Tous budgets confondus



Dépenses de fonctionnement 2025
Tous budgets confondus



École La Source

Clap de fin sur une année au rythme des contes d'Andersen, Perrault, Grimm.... Les loups, sorcières, ogres et enchanteurs n'ont plus de secrets pour nos élèves, quoique ?la sortie de fin d'année au Parc du Chat Botté à Pradelles et la rencontre avec le maître des lieux a laissé quelques-uns perplexes. Le livre de cette année se referme sur une magnifique soirée guinguette qui aura réuni le temps d'un soir les enfants et leurs fa-

milles, enseignantes et Asem ainsi que des habitants du village. Quelle belle façon de terminer l'année et de dire au revoir aux CM2 !

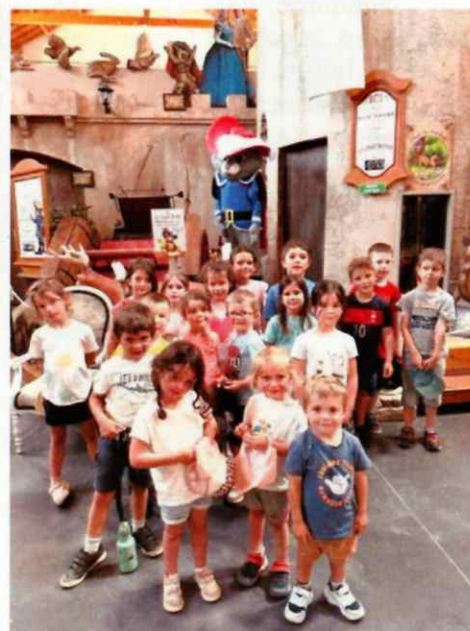
Pour les autres élèves, rendez-vous leur est donné le **mardi 1^{er} septembre 2026** à partir de **8H30**.

Si vous souhaitez joindre l'école pendant l'été, vous pouvez utiliser :

le mail :

ecole.ndlasource@gmail.com

par téléphone : 06-01-09-54-90



Parc du Chat Botté



Fête de l'école



Soirée guinguette

Bibliothèque

Les bénévoles de la bibliothèque se relaieront tout l'été pour que les lecteurs grands et petits puissent continuer à trouver leur bonheur sur nos étagères.

Pour cela, les horaires et jours d'ouverture restent les mêmes en juillet mais seront modifiés en août, puisque la bibliothèque de Saint Régis sera fermée les jeudis ; les horaires restent inchangés le vendredi et le samedi.

Deux animations sont en préparation :

Un escape game pour les 3-6 ans le jeudi 23 Juillet de 9h30 à 11h. Les places sont limitées et les inscriptions sont possibles à la médiathèque ou au 06-01-09-54-90. Notre mascotte Madame chouette a été kidnappée, il faudra trouver comment la délivrer.

Biblis en folie revient du 2 au 4 Octobre 2026. Les

différentes bibliothèques du réseau vous proposeront :

Lectures, expositions, jeux, projections, ateliers, rencontres et débats... ces événements sont gratuits et ouverts à toutes et tous. La Bibliothèque de Saint-Régis-du-Coin participe à cet événement.

Les bénévoles de la bibliothèque vous souhaitent un été frais accompagné de vos auteurs favoris ou de belles découvertes.



Les Étoiles de Gimel 2026



La cinquantaine de bénévoles, a redoublé d'effort pour la réussite de cette soirée, sans oublier les autres associations du village qui apportent un soutien indispensable : le CCC avec l'entretien des chemins, l'APLS au stand de petite restauration, le CLAC pour le matériel, l'OGEc pour l'accueil sur l'école ainsi que la mairie pour son aide logistique et matérielle. Depuis sa création, cet événement permet de soutenir l'école de Saint-Régis-du-Coin à travers des projets sportifs et culturels, et cette année encore, une partie des bénéfices sera

Saint-Régis-Du-Coin, petit village du Pilat de 400 habitants a rassemblé près de 800 personnes ce 20 juin. Randonneurs, petits et grands traileurs (près de 700), et leurs accompagnateurs se sont retrouvés pour partir à la découverte de l'un des 4 parcours proposés sur cette nouvelle édition des ÉTOILES DE GIMEL qui fêtait cette année ces 20 ans (19^{ième} édition). La relative fraîcheur de notre climat attire les pratiquants de pleine nature (randonneurs et coureurs) sur notre événement qui affichait complet 10 jours avant le jour J. Un réel confort pour nous mais qui demeure aussi un défi pour stationner, accueillir, chouchouter et servir tout ce monde. La tombola, réservée aux covoitureurs incite les participants à se déplacer ensemble, permettant de limiter le nombre de véhicules sur la commune. L'arrivée des concurrents par la coursière (montant de Fleury) a permis aux coureurs de finir leur périple dans un couloir humain digne des grandes courses et de leur laisser un souvenir impérissable de leur arrivée.

reversé à l'APLS. Vous souhaitez vous joindre à nous pour l'organisation du Trail des Neiges ou des Etoiles De Gimel, contactez-nous : longchambon_camille@yahoo.fr.



L'Échappée Cointarande

L'Échappée Cointarande revient le dimanche 13 septembre ! L'association ski de fond de Saint-Régis-du-Coin vous donne rendez-vous le dimanche 13 septembre pour sa deuxième édition, une journée placée sous le signe de la randonnée, du jeu et de la convivialité. Deux parcours seront proposés :

- Un parcours immersif familial**, accessible aux petits comme aux grands. En famille, partez à l'aventure au cœur de la forêt pour résoudre une énigme inspirée des légendes de Saint-Régis-du-Coin. Observation, réflexion et esprit d'équipe seront les clés pour mener à bien votre mission !
- Une randonnée de 12 km**, destinée aux marcheurs souhaitant découvrir les magnifiques paysages de notre commune.

À l'issue des parcours, un repas convivial sera proposé sur réservation.

Tarifs :
Parcours immersif : 2 € par personne
Randonnée 12 km : 4 € par personne
Repas : 12 € (adulte) – 9 € (enfant)

Que vous soyez en famille, entre amis ou amateur de randonnée, venez nombreux partager cette belle journée et soutenir les bénévoles de l'association qui œuvrent tout au long de l'année pour faire vivre notre village. Une aventure à vivre, une randonnée à partager... rendez-vous le 13 septembre !

Réservations : ski.saintregis@gmail.com ou directement sur le site www.saintregisducoin.fr/echappee2026/



friche".

Les comédiens, Fanny Corbasson et Gilles Drouez nous ont plongé dans l'univers doux amer de Germain, un homme balloté par une vie qui n'a pas été tendre pour lui. Sa rencontre avec Marguerite, une vieille dame, va lui permettre de découvrir de nouveaux horizons qui vont rendre sa vie bien plus agréable. Ce spectacle drôle et touchant magistralement interprété a ravi le public venu nombreux de St Régis et des villages alentours.

Pour la suite, nous aurons la chance d'accueillir en partenariat avec Jazz au sommet pour le dernier marché de l'été le vendredi 11 septembre le groupe "Djacque le notaire".

Quatre personnages farfelus nous offrent un moment exceptionnel de musiques, chants, comédie, jeux interactifs et déambulations. Des situations burlesques dans lesquelles le public peut à tout moment devenir acteur.

Le samedi 3 octobre retour au théâtre avec un spectacle intitulé "Fausse note".

À la fin de l'un de ses concerts, un chef d'orchestre

de renommée internationale est importuné dans sa loge par un admirateur envahissant. Qui est-il ? Quelle est la raison de sa visite ?

Un suspense permanent. Un spectacle surprenant, haletant et bouleversant, interprété par Albert Courtault et Alain Fino.



Samedi 4 juillet, le village a affiché un air de fête, les Musicales de Saint-Régis-du-Coin offrant au public deux rendez-vous pour leur 4^{ème} édition. Pour l'occasion, toute l'équipe était réunie autour du président Michel Mourier.

Dès 11 heures, la place a vibré au rythme du répertoire d'un duo guitare et violoncelle. Ceux-ci ont enchanté le public durant plus d'une heure avec des morceaux de jazz manouche.

À 20H30 à l'église était programmé « Vagabondages »

avec deux musiciens confirmés venus de Châtelleraut l'un guitariste et l'autre accordéoniste. Au fil d'un répertoire composé pour leurs deux instruments, du tango au classique, le public a pu voyager tout au long de la soirée à travers des époques, des styles et des destinations différentes.

Un tonnerre d'applaudissements a salué cette prestation clôturant ainsi en beauté cette nouvelle édition des Musicales.

La meute de Kimudjuk

Lorsque j'ai connu la structure de Kimudjuk, il y a 5 ans, je suis tombée sous le charme. Venir à la rencontre de nos chiens, c'est avant tout la découverte de tout un univers : celui des chiens nordiques, de leur mode de vie et du territoire, notamment de Saint-Régis-du-Coin.

Créée par Jean-Jacques Gibaud il y a une quinzaine d'années, la structure a trouvé une place privilégiée dans le massif du Pilat. Des chiens de traîneaux ici, me direz-vous, c'est étonnant car il n'y a plus beaucoup de neige ! Et c'est vrai. Mais au-delà du mode de transport, les chiens nordiques nous offrent bien plus : une relation privilégiée avec ces chiens si particuliers, l'apprentissage de leur mode vie et de communication en meute, et l'exploration d'une magnifique commune pas si connue grâce à la cani-balade.

Originaire de Saint-Etienne et grande amatrice de randonnée et de photo, j'avais pour habitude de venir prendre l'air dans le Pilat. Ma grand-mère avait une maison secondaire à Planfoy et j'ai grandi avec la balade dominicale du tour des barrages et les cueillettes saisonnières, notamment des champignons. Et pourtant, je ne connaissais pas Saint-Régis-du-Coin ! Mais grâce à Kimudjuk, j'ai découvert certains des plus beaux coins du Pilat ici : les étangs de Prélager, Panère et Gimel, Chaussitre, le village. Un vrai petit paradis d'où je n'ai plus voulu partir !

Alors quand l'occasion s'est présentée de reprendre la structure avec les chiens, il ne m'a pas fallu longtemps pour prendre ma décision. J'ai passé le diplôme de

musher et démarré mon entreprise individuelle en février 2026 pour prendre le relais de Jean-Jacques. Cela reste un challenge, même si ce dernier a tout fait pour me transmettre toutes les clés et les ficelles du métier et reste présent pour me soutenir. Mais aujourd'hui je suis très heureuse de travailler dans ce cadre magnifique, avec des chiens aussi exceptionnels. Ce travail me permet de proposer aux gens un moment "hors du temps", de faire de la sensibilisation au respect de l'animal et de l'environnement, notamment avec tous les enfants que nous accueillons soit en classe verte, colonies de vacances, ou centres de loisirs. Nous restons ouverts à toutes et à tous, toute l'année. Nous proposons aussi un club de canicross tous les samedi matins pour profiter des chemins du pôle trail.

Alors même si je ne ferai pas découvrir les sentiers aux Cointarands, je serai heureuse de vous rencontrer et de vous faire partager ma passion pour les chiens nordiques et la vie de meute.



Les marchés de l'été



Après le départ de plusieurs commerçants (M. Oriol, primeur, la ferme de Morel, Fred le fromager), les élus se sont mis en recherche de nouveaux producteurs ou artisans.

C'est ainsi que Emeline de la ferme du champ propose fruits et légumes qu'elle récupère auprès d'un producteur local, le GAEC du vent nouveau propose des fromages et yaourts au lait de vache. Au fil des marchés nous aurons aussi la brasserie de la Semène, du miel, des produits à base d'ail noir ainsi que divers artisans locaux soit entre 10 et 14 commerçants à chaque marché. Pour dynamiser le marché, la municipalité propose tout au long de l'été diverses animations : jeux pour les enfants, stand de maquillage, dégustations de produits ainsi que plusieurs concerts. Nous espérons que tous ces efforts pour rendre notre marché plus attractif permettront à davantage de cointarands de venir faire leurs emplettes au village. Les prochaines dates de marché sont les vendredis 24 juillet (concert), 7 août (concert), 21 août (animations enfants) et 11 septembre (concert jazz au sommet).

Ça s'est passé à Saint Régis



Calendrier des manifestations

Judi 23 juillet 9h30-11h :

Vendredi 24 juillet 18h :

Vendredi 7 août :

Vendredi 21 août :

Dimanche 6 septembre :

Vendredi 11 septembre :

Dimanche 13 septembre

Vendredi 2 octobre :

Samedi 3 octobre :

Vendredi 9 octobre :

Animation bibliothèque : escape game 3/6 ans 06 01 09 54 90

Marché festif: concert "Em'Road". Buvette par l'AFR

Marché festif: Concert "Les Périzic's" Buvette.

Marché festif: animations pour enfants (balade à poney, bulles géantes)

À partir de 15h, concert à Chaussître avec le groupe "Radio Kaizman" dans le cadre de Jazz au Sommet. Départ rando 14h30 de Valadon.

Marché festif : Repas et animation concert avec le groupe "Djaque le notaire" (à 18h et 20h30) dans le cadre de Jazz au Sommet en partenariat avec Art-en-Coin.

L'échappée cointarande (Randonnée, aventure jeu et repas) organisée par l'association ski de fond.

Atelier "danses traditionnelles" à 18h salle polyvalente.

Théâtre "Fausse note" proposé par Art-en-Coin à 20h30 à la salle polyvalente

Soirée jeux 18h à 20h à la salle polyvalente